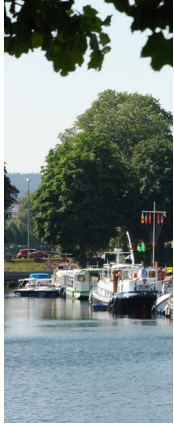


# Plan de Mobilité en Entreprise

Actions & Avantages





## Le Plan de Mobilité

Il vise « à optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements liés à l'activité de l'entreprise, en particulier ceux de son personnel, dans une perspective de **diminution des émissions de gaz à effet de serre** et de **polluants atmosphériques** et de **réduction de la congestion des infrastructures** et des moyens de transports. »

Article L1214-8-2 du Code des Transports (Loi TEPCV – 2015)





# Un Plan de Mobilité d'Entreprise, pour quoi faire ?

Le Plan de Mobilité a vocation à **améliorer** les conditions de **déplacements** des acteurs de **l'entreprise**.

**Le Plan de Mobilité d'Entreprise sera rendu obligatoire à toutes les entreprises de plus de 50 salariés par l'adoption de la Loi d'Orientation des Mobilités en 2020.**

Il se traduit par un programme d'actions sur mesure pouvant porter sur la promotion des services existants, l'amélioration

de l'accueil des cyclistes et des covoitureurs, les déplacements professionnels, voire la mise en place de nouveaux services.

Relativement méconnu, il peut être un véritable outil au service de l'optimisation des coûts, du management, des ressources humaines et de la qualité de vie au travail de vos collaborateurs.

## [LES AVANTAGES]

### Du Plan de Mobilité en Entreprise

- **Amélioration de la productivité de l'entreprise** : diminution des retards et des arrêts de travail liés aux trajets domicile-travail, meilleure accessibilité par les salariés et les visiteurs
- **Optimisation des coûts** : réduction des coûts liés à la flotte de véhicules et de l'entretien du parking.
- **Meilleure qualité de vie au travail des salariés** : amélioration de la sûreté des trajets quotidiens, diminution des coûts de transport, pratique d'un exercice physique quotidien.
- **Valorisation sociétale de l'entreprise** : dialogue social et image éco-responsable.



# Quelles actions ?

Dans ce document, vous trouverez **notre sélection d'actions** pouvant être mises en place dans le cadre d'un **Plan de Déplacements**, ainsi que nos propositions pour vous **accompagner**.

Choisissez en fonction de votre **activité, vos besoins et ceux de vos collaborateurs** les actions que vous souhaitez mettre en place. **Votre engagement dans le plan de déplacements peut être progressif, en programmant des actions à plus ou moins long terme.**

**Nous pouvons accompagner votre entreprise dans sa réalisation !**

- État des lieux des services et des pratiques
- Identification des besoins
- Accompagnement dans la mise en place d'un plan d'actions

## Quelques chiffres

**1550€**

**D'ÉCONOMIE /AN/PERS  
GRÂCE AU COVOITURAGE**  
(pour un trajet quotidien de  
30 km aller-retour)

**4%**

**DES TRAJETS EFFECTUÉS  
EN VÉLO EN FRANCE**  
contre 10% en Allemagne et  
28% aux Pays-Bas !

**227 j**

**NOMBRE DE JOURS MOYEN  
SANS PLUIE À ÉPINAL**

**1 place**

**DE STATIONNEMENT =  
10 EMPLACEMENTS VÉLO**

**5800€  
à 8700€**

**BUDGET ANNUEL MOYEN DE  
L'AUTOMOBILISTE PAR AN**

**5,6 mrd**

**D'EUROS D'ÉCONOMIE**

réalisés par la Sécurité Sociale  
grâce à la pratique actuelle du vélo



# Sommaire

06 · Sensibiliser et communiquer

07 · Animer

08 – 09 · Le vélo & la marche

10 · Le covoiturage

11 · Les transports en commun

12 – 13 · La flotte de véhicules

14 · Les réunions et les  
déplacements professionnels

15 · Le télétravail



## #Sensibiliser et communiquer

Mieux connaître l'accessibilité de votre entreprise par les différents modes de déplacements

01 LES ACTIONS	02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT	03 LES COÛTS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur les <b>réseaux de transport</b> et les <b>pistes cyclables</b> desservant votre entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous fournissons les <b>données d'accessibilité</b> de votre/vos sites (lignes et arrêts de transports en commun, réseau cyclable...)</li> </ul>	<p>0 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur le <b>portail des mobilités Mobil'clik</b> auprès de vos collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous mettons à votre disposition <b>une plaquette électronique</b> présentant Mobil'clik et ses fonctionnalités et des exemplaires papiers</li> </ul>	<p>0 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur les bienfaits des <b>modes alternatifs</b> (santé, coûts, temps, sécurité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous mettons à votre disposition différents <b>supports de communication électronique</b> ou à imprimer à diffuser auprès de vos salariés</li> </ul>	<p>0 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer régulièrement sur les <b>actualités liées à la mobilité</b> (nouveautés sur le réseau de transport, évolution des tarifs...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi régulier d'une « <b>Newsletter</b> » de la mobilité à transférer à vos salariés</li> </ul>	<p>0 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer sur l'<b>engagement</b> de votre entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nous valorisons votre <b>engagement</b> dans les <b>supports de communication de la collectivité</b>, vous fournissons des <b>supports pour votre communication</b>. Création prévue d'un Club des entreprises engagées dans un Plan de Mobilité</li> </ul>	<p>0 €</p>

# #Animer

Faire vivre le plan de déplacements dans votre entreprise

## 01 LES ACTIONS

- Participer aux **challenges** lancés par la collectivité, à l'instar du Défi « **J'y vais** »

- Organiser des **temps d'échanges** dans l'entreprise

## 02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Nous organisons le **Défi**, distribuons des **kits** aux participants et organisons une **cérémonie de remise de prix**

- L'**ambassadeur de la mobilité** est présent, vous propose des **animations** ou des intervenants ainsi que des **supports d'information** (ex : fête de la mobilité avec les entreprises de votre secteur)

## 03 LES COÛTS

0 €

En fonction des animations prévues



[ACTION TYPE]

### « Une journée sans ma voiture »

Organiser régulièrement des journées thématiques avec petits déjeuners offerts aux participants.



ANIMER





## #Le vélo & la marche

Encourager la pratique du vélo et de la marche

01 LES ACTIONS	02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT	03 LES COÛTS [INDICATIF]	04 LES +	05 POUR ALLER PLUS LOIN...
 Adapter le stationnement vélo aux besoins (sécurité, localisation, abri, nombre d'emplacements)	<b>Nous vous proposons des solutions de matériel adaptés aux besoins et répondant aux exigences réglementaires</b>	<b>70 €</b> par arceau + coût de l'abri	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en conformité avec la loi (L111-5-2 et suivants du code de la construction et de l'habitation)</li> <li>• Diminution du besoin en stationnement automobile</li> </ul>	Inciter l'usage du Vélo à Assistance Electrique en installant un point de recharge
Mettre à disposition de vos salariés des services associés au vélo (pompe en libre-service, tour de réparation...)	<b>Nous vous proposons une présélection de matériel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pompe à vélo : <b>30 €</b></li> <li>• Station de réparation de vélo : <b>&gt;2000 €</b></li> </ul>	<b>Nouveau service proposé à vos salariés</b>	Une station de réparation peut être mutualisée avec d'autres employeurs de votre secteur
Adapter vos locaux à l'accueil de cyclistes : installation de casiers, aménagement de vestiaires et de douches	-	<b>1500 €</b> pour une douche et quatre casiers + coût de travaux	<b>Résorption d'un des freins les plus importants à la pratique du vélo sur les trajets domicile-travail</b>	-
Mettre à disposition des salariés et équipements de confort et de sécurité (casques, écarteurs de dangers, équipements de pluie...)	<b>Nous vous proposons une présélection de matériel</b>	<b>&gt;500 €</b> en fonction de votre entreprise	-	-





[EN RÉSUMÉ]

## La pratique régulière du vélo, c'est :

- + d'énergie et de concentration
- + de ponctualité
- - de maladies
- - de fatigue

### 01 LES ACTIONS

### 02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT

### 03 LES COÛTS

### LES + 04



<p>Instaurer la Prime « mobilité durable »</p>	<p><b>Nous maintenons une veille réglementaire et vous informons des éventuelles évolutions</b></p>	<p><b>400 €</b> maximum par salarié et par an, exonérés de cotisations sociales (sous réserve d'adoption en l'état de la Loi d'Orientation des Mobilités)</p>	<p><b>Dialogue social, valorisation des efforts des salariés</b></p>
<p>Mettre en place une flotte de vélos de service et/ou de fonction</p>	<p><b>Nous fournissons une liste de prestataires potentiels</b></p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Réduction de vos frais de carburant et d'entretien des véhicules</b></p>



<p>Améliorer l'accès à votre entreprise pour les piétons et les cyclistes</p>	<p><b>Nous fournissons une cartographie de l'accessibilité de votre entreprise, et étudions avec vous les possibilités d'amélioration en fonction des travaux de voirie</b></p>	<p><b>A déterminer</b></p>	<p><b>Aménités extérieures et image de votre entreprise</b></p>
---	---	----------------------------	---



## #Le covoiturage

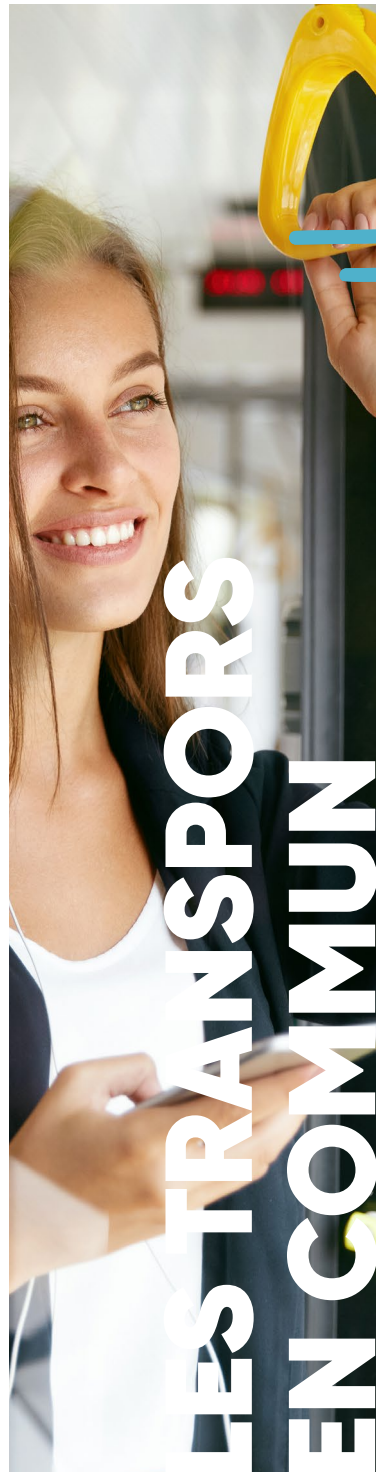
Encourager la pratique du covoiturage

01 LES ACTIONS	02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT	03 LES COÛTS [INDICATIF]	04 POUR ALLER PLUS LOIN
Réserver des emplacements de stationnement aux covoitureurs	<b>Nous vous proposons une signalétique adaptée</b>	environ 80 € la place	-
Instaurer la Prime « mobilité durable »	<b>Nous maintenons une veille réglementaire et vous informons des éventuelles évolutions</b>	400 € maximum par salarié, exonérés de cotisations sociales (sous réserve d'adoption en l'état de la Loi d'Orientation des Mobilités)	-
Impulser le covoiturage en mettant en lien les salariés volontaires	<b>Nous calculons le potentiel de covoiturage de votre entreprise et mettons à votre disposition un outil de formation d'équipages</b>	0 €	Nous pouvons faire le lien avec d'autres entreprises de votre secteur
Adapter les horaires de travail	<b>Nous réalisons une enquête de mobilité pour recenser les besoins</b>	0 €	

[EN RÉSUMÉ]

**Le covoiturage, c'est :**

- Des économies pour les salariés
- + de ponctualité
- - d'accidentologie
- - de voitures sur le parking



## #Les transports en commun

Encourager l'usage du bus et du train

### 01 LES ACTIONS

Encourager l'usage des transports en commun (information, amélioration de la desserte de l'entreprise...)

Proposer à vos employés des abonnements non-nominatifs pour leurs trajets professionnels

Systematiser l'alternative bus ou train pour les déplacements professionnels

### 02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT

**Nous mettons à votre disposition les informations de desserte de votre entreprise et vous accompagnons dans le dialogue avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité**

**Nous pouvons créer une carte de transport pour l'entreprise avec un abonnement non nominatif pour le réseau Imagine**

**Nous mettons à votre disposition via Mobil'clic tous les horaires en transports en commun sur un même site.**

### 03 LES COÛTS

0€

abonnement annuel sur le réseau imagine : **197€**

En fonction des trajets réalisés

### 04 LES +

**Réduction du besoin de véhicules de service**

**Réduction du besoin en véhicules de service**





## #La flotte de véhicules

Réduire les coûts  
de votre flotte d'entreprise

### 01 LES ACTIONS



Intégrer une formation à l'éco-conduite dans le plan de formation de vos salariés



Passer à l'électrique ou au GNV (installation de borne, achat de véhicules...)

Installer un système de gestion de flotte et d'autopartage sur tout ou partie de votre flotte



Ouverture de votre flotte aux usages privés de vos salariés

### 02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Nous vous proposons une liste de prestataires pouvant organiser de telles formations

Nous vous conseillons et vous mettons en lien avec des fournisseurs, partageons les retours d'expérience

Nous vous présentons le système et vous mettons en lien avec des fournisseurs, négocions les coûts. Accompagnement financier éventuel

Nous vous présentons le système et vous mettons en lien avec des fournisseurs, négocions les coûts. Accompagnement financier éventuel

### LES +

Réduction de vos frais de carburant et d'entretien des véhicules et baisse de l'accidentologie

Réduction de vos frais de carburant

Possibilité de bénéficier de la prime **ADVENIR**

Nouveau service à vos salariés et rentabilisation de votre flotte lorsqu'elle est inutilisée

### 04 POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous pouvez mutualiser votre flotte avec une entreprise de votre secteur utilisant le même système

Inciter vos salariés au covoiturage grâce à l'utilisation de ce service



[BON À SAVOIR]

## Prime ADVENIR

Possibilité de bénéficier de la prime ADVENIR qui couvre les **coûts de fourniture** et d'**installation** de points de recharge à **hauteur de 40%** avec un **plafond de 1860 €**.





## #Les réunions et les déplacements professionnels

Améliorer l'organisation des réunions

### 01 LES ACTIONS

Tenir compte des horaires de transports en commun pour fixer les horaires de réunion

Proposer le covoiturage aux invités à vos invités lorsque vous organisez une réunion

### 02 NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Nous mettons à votre disposition des plages horaires de desserte de votre entreprise par les transports en commun

Nous mettons à votre disposition l'outil « Organisez vos évènements » sur Mobil'clic

### 03 LES COÛTS

0€

0€

### 04 LES +

Optimisation de l'usage de vos véhicules  
Image extérieur de votre entreprise



## #Le télétravail

Aviez-vous pensé au télétravail ?

### BÉNÉFICES POUR le salarié

Économies de temps  
(temps de transport)

Economies d'argent  
(transports, garde d'enfants...)

Une plus grande autonomie

Une meilleure concentration

Une amélioration de l'équilibre  
vie privée / vie professionnelle  
économies, déplacements,  
productivité, absentéisme...

### BÉNÉFICES POUR l'employeur

Accroissement de la productivité

Economies sur les locaux et les  
dépenses courantes

Amélioration de la qualité de vie  
au travail des salariés

Baisse du taux d'absentéisme

Motivation et implication  
plus forte des salariés

### BÉNÉFICES POUR la société

Diminution de l'empreinte  
carbone

Attractivité et dynamisation  
du territoire

Meilleure fluidité du trafic

Le télétravail relève de l'organisation interne des entreprises mais peut participer à la mise en place d'un Plan de Déplacements. Nous vous proposons une veille réglementaire et un partage des informations pour vous accompagner dans la mise en place du télétravail dans votre entreprise.



# Mobil'Clic

## Nous contacter

Cécile TOPART, Ambassadrice de la mobilité

4 Rue Louis Meyer, 88190 Golbey

Tél : **03 29 37 54 60**  
**07 85 07 49 76**

Mail : [entreprises@mobilclic.fr](mailto:entreprises@mobilclic.fr)  
[www.mobilclic.fr](http://www.mobilclic.fr)

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE